



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 12 MAI 2008

Province de Québec
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 12 mai 2008, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, MM les conseillers Normand Girouard, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay, sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse.

Mme la conseillère Carine Lachapelle et M. le conseiller Normand Gravel sont absents.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et Mme Claire Coulombe, greffière, sont aussi présents.

M. Jean-Louis Boileau, directeur du Service d'urbanisme, et M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, sont également présents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Déborah Bélanger, mairesse, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance. Il est 19h30.

163/12-05-08

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière en reportant l'item suivant :

L.2. Souper bénéfice du Centre Marie-Paule

et en ajoutant l'item suivant :

L.4. Appui pour crédit d'impôt pour jeunes diplômés.

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

Que le nouvel ordre du jour adopté modifie le contenu de la résolution numéro 162/05-05-08 adoptée le 5 mai 2008.

A Ouverture

1. Adoption de l'ordre du jour

Période de questions du public

B Gestion financière

C Gestion administrative

D Contrats et appels d'offres

E Avis de motion

F Adoption des règlements

G Sécurité publique

1. Mesures d'urgence lors des inondations du 21 avril au 6 mai 2008



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 12 MAI 2008

H Transport routier

1. Achat d'une machine à pression
2. Achat d'un cabanon pour la station de lavage de bateaux
3. Construction d'une station de lavage de bateaux

I Hygiène du milieu

1. Service de patrouille environnementale

J Urbanisme et mise en valeur du territoire

1. Projet de rénovation dans le PIIA du secteur L'Annonciation
2. Plan projet de lotissement

K Loisirs et culture

L Divers

1. Tournoi de golf du Carrefour Jeunesse Desjardins
2. Souper bénéfice du Centre Marie-Paule - *reporté*
3. Souper bénéfice de l'Action bénévole de la Rouge
4. *Appui pour crédit d'impôt pour jeunes diplômés*

Période de questions du public

M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.

ADOPTÉE

Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Aucune question n'est adressée aux membres du Conseil.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

164/12-05-08

MESURES D'URGENCE LORS DES INONDATIONS DU 21 AVRIL AU 6 MAI 2008

ATTENDU QUE du 21 avril au 6 mai 2008, suite à la crue printanière de la rivière Rouge, une inondation s'est produite dans notre municipalité;

ATTENDU QUE des mesures d'urgence ont dû être mises en place et que les employés de la Ville (travaux publics, Service incendie et administration) ont dû intervenir à plusieurs endroits, et ce, à toute heure du jour ou de la nuit;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité:

Que la Ville de Rivière-Rouge soit reconnue zone désignée en vertu d'un décret à être adopté par le Gouvernement du Québec.

Qu'en conséquence, elle puisse bénéficier d'un éventuel programme d'aide financière établi par le Gouvernement du Québec en vertu de la Loi sur la Sécurité civile.

Que copie de cette résolution soit transmise au ministère de la Sécurité Publique ainsi qu'au député de Labelle, M. Sylvain Pagé.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 12 MAI 2008

TRANSPORT ROUTIER

165/12-05-08

ACHAT D'UNE MACHINE À PRESSION

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat d'une machine à pression de marque Karcher HDS 3.5/30-4M Ea pour l'entretien de la machinerie du Service des travaux publics, chez Pièces d'Auto Léon Grenier inc. au coût de 7 042,21 \$ plus les taxes, le tout conformément à son offre du 7 mai 2008.

Que la dépense liée à cet achat soit prise à même le fonds de roulement de la Ville dans le cadre de ses compétences de proximité et soit remboursée sur une période de cinq (5) ans.

ADOPTÉE

166/12-05-08

ACHAT D'UN CABANON POUR LA STATION DE LAVAGE DE BATEAUX

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat d'un cabanon « La Montérégienne » 8' X 10' pour la station de lavage de bateaux chez Claude Forget inc. au coût de 3 075,00 \$ plus les taxes.

Que la dépense liée à cet achat soit prise à même le fonds de roulement de la Ville dans le cadre de ses compétences de proximité et soit remboursée sur une période de cinq (5) ans.

ADOPTÉE

167/12-05-08

CONSTRUCTION D'UNE STATION DE LAVAGE DE BATEAUX

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la construction d'une station de lavage de bateaux par Rénovations générales R. Paiement Artisan, au coût de 3 987,00 \$ plus les taxes, le tout selon son offre de service du 7 mai 2008.

Que la dépense liée à cette construction soit prise à même le fonds de roulement de la Ville dans le cadre de ses compétences de proximité et soit remboursée sur une période de cinq (5) ans.

ADOPTÉE

HYGIÈNE DU MILIEU

168/12-05-08

SERVICE DE PATROUILLE ENVIRONNEMENTALE

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De mandater Orvert coop de solidarité pour la fourniture d'un service de patrouille environnementale sur le territoire de la Ville de Rivière-Rouge ayant pour mandat de recueillir certaines informations nécessaires à la Ville et d'informer les citoyens sur



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 12 MAI 2008

des sujets de nature environnementale, le tout pour un montant total n'excédant pas 18 500,00 \$ plus les taxes applicables, s'il y a lieu.

ADOPTÉE

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

169/12-05-08

PROJET DE RÉNOVATION DANS LE PIIA DU SECTEUR L'ANNONCIATION

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 204 du règlement numéro 599 de l'ancienne municipalité de L'Annonciation sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), toujours en vigueur, le Conseil doit approuver les plans de rénovation dans ce secteur;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'approuver les plans de rénovation de la façade du bâtiment comportant les numéros civiques 716 à 722 rue L'Annonciation Nord, conformément à l'article 204 du règlement numéro 599 de l'ancienne municipalité de L'Annonciation sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

ADOPTÉE

170/12-05-08

PLAN PROJET DE LOTISSEMENT

CONSIDÉRANT que l'article 4.2.3 du règlement numéro 106 relatif aux divers permis et certificats stipule que lorsqu'une demande de permis de lotissement comporte l'ouverture de nouvelles rues, celle-ci doit être présentée au Comité consultatif d'urbanisme et au Conseil pour analyse et commentaires;

CONSIDÉRANT qu'une demande de permis de lotissement comportant l'ouverture d'une rue sur une partie du lot 37 du rang S.O. canton Marchand, a été présentée à la Ville;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a déjà été consulté et s'est prononcé en faveur de l'émission du permis de lotissement;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Ville de Rivière-Rouge se prononce en faveur de l'émission du permis de lotissement comportant l'ouverture d'une rue sur une partie du lot 37 du rang S.O. canton Marchand.

ADOPTÉE

DIVERS

171/12-05-08

TOURNOI DE GOLF DU CARREFOUR JEUNESSE DESJARDINS

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 12 MAI 2008

D'autoriser l'achat de quatre (4) billets pour le tournoi de golf au profit du Carrefour Jeunesse Desjardins qui aura lieu le 8 juin 2008 au Club de golf de Nominique, au coût de 100,00 \$ chacun ainsi qu'une commandite d'un trou au montant de 100,00 \$.

ADOPTÉE

172/12-05-08

SOUPER BÉNÉFICE DE L'ACTION BÉNÉVOLE DE LA ROUGE

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat de quatorze (14) billets pour le souper bénéfice de l'Action bénévole de la Rouge qui aura lieu le 14 juin 2008, au coût de 50,00 \$ chacun.

Que le montant annuel de 5 000,00 \$ versé à l'Action bénévole de la Rouge leur soit versé à titre de commandite pour cette occasion.

ADOPTÉE

173/12-05-08

APPUI POUR CRÉDIT D'IMPÔT POUR JEUNES DIPLÔMÉS

CONSIDÉRANT que le projet de loi C-207 vise à attirer et à retenir les jeunes diplômés en région, de manière à contrer l'exode des jeunes et à combler une pénurie de main-d'œuvre qualifiée;

CONSIDÉRANT qu'un projet de loi similaire instauré par le Gouvernement du Québec existe depuis 2003 et qu'il a fait ses preuves;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à la majorité :

De demander aux députés fédéraux d'appuyer le projet de loi C-207, car il propose d'accorder un crédit d'impôt d'au plus 8 000,00 \$ aux nouveaux diplômés qui s'installent ou qui demeurent dans une région ressource pour y occuper un emploi.

POUR : 3
CONTRE : 1.

M. Yves Sigouin vote contre la proposition.

ADOPTÉE

Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées au Conseil portent sur les sujets suivants :

- Crédit d'impôt pour jeunes diplômés;
- Travaux de rénovation au Lac Castor;
- Gentilé;
- Billets de golf.



No de résolution
ou annotation

174/12-05-08

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 12 MAI 2008

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

De lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20h13.

ADOPTÉE

À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.

LA MAIRESSE

LA GREFFIÈRE

Déborah Bélanger

Claire Coulombe